Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SCEA DE LA BEAUCERIE sur la commune principale de l'AIOT La Beaucerie 41360 SAVIGNY SUR BRAYE.

La référence de votre dossier est A-3-Q7TE1VL5N et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 11/08/2023 à 16h56 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : Je ne connais pas le service instructeur

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

• En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Mandataire

N° SIRET 41814912600017

Organisme: ABC AGRI BATI CONCEPT

Fonction: GERANT

Personne morale

N° SIRET 32721709700010

Raison sociale DE LA BEAUCERIE

Forme juridique Société civile d'exploitation agricole

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

La Beaucerie

41360 SAVIGNY SUR BRAYE

Signataire

Qualité : Gérant

Référent

Fonction: Gérant

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : SCEA DE LA BEAUCERIE

Description des activités :

La SCEA DE LA BEAUCERIE est une exploitation agricole spécialisée dans l'élevage de bovins allaitants et dont le siège social est situé sur la commune de Savigny sur Braye, au Sud du bourg. L'exploitant a pour projet la construction d'un hangar agricole pour le stockage de paille et de céréales équipé de panneaux photovoltaïques. En effet, aujourd'hui M. VIVET stocke une partie de sa récolte chez un négociant ou sous le bâtiment destiné au logement des bovins. Afin de pouvoir vendre ses céréales au moment le plus opportun, l'exploitant souhaite donc construit un nouveau hangar. Une partie de ce bâtiment sera également destinée au stockage de la paille (aujourd'hui en extérieur sous bâche). Après projet, le volume de paille et de foin stocké sur le site sera de 5800 m3. L'exploitation sera donc soumise à déclaration pour la rubrique 1530.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Une installation classée relevant du régime de déclaration : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

La Beaucerie

41360 SAVIGNY SUR BRAYE

X:536905

Y: 6752333

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? OUI

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 5800 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? NON

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? NON

Est-il prévu un épandage ? NON

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? NON

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Ficelles

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? OUI

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : OUI

Précisez : Une mare d'un volume de 200m3 et une borne avec un débit de 60m3/h

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

7 extincteurs

Natura 2000

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

mandatnonsigne.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PC2demat_compressed.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PC2demat2.pdf